

Journée mondiale de la santé et de la sécurité au travail 2009

LE POINT SUR *la santé et la sécurité au travail*



Organisation
internationale
du Travail

Protéger la vie et la santé des travailleurs fut un objectif clé de l'OIT dès sa création il y a 90 ans, inscrit dans sa charte fondatrice. Aujourd'hui, la rapidité des changements technologiques, la mondialisation et l'accélération de l'économie créent de nouveaux défis et de nouvelles contraintes dans tous les domaines du monde du travail, en particulier pour la santé et la sécurité au travail qui est aussi partie intégrante de l'Agenda de l'OIT pour le travail décent.

Les pays en développement, où le taux d'accidents a augmenté, sont confrontés à des défis particuliers. La plupart des travailleurs exercent dans l'économie informelle où les accidents du travail, les maladies et les décès liés au travail ne sont sans doute pas recensés. Leur santé et leur sécurité doivent être l'une de nos priorités.

Certes la promotion de la santé et de la sécurité au travail (SST) a bien progressé au fil du temps, néanmoins le niveau de décès, de lésions et de maladies au travail reste anormalement élevé et fait payer un énorme tribut aux hommes, aux femmes et à leurs familles. Les économies sont perdantes elles aussi; le coût des accidents et de la mauvaise santé atteint environ 4 pour cent du PIB mondial.

Dans le contexte de crise économique et financière mondiale actuel, la situation risque même de se dégrader. Il y a fort à craindre que le ralentissement mondial de l'économie aura des effets négatifs sur des secteurs spécifiques, risquant de mettre en danger la santé et la sécurité de millions de travailleurs. D'éventuels compromis trouvés au détriment de la santé et de la sécurité pour des raisons économiques pourraient déboucher sur une hausse du nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles.

Les lieux de travail actuels tireront certainement profit de la création d'une nouvelle culture préventive en matière de SST qui fasse partie d'un développement sociétal et économique plus vaste. De nombreux mandants de l'OIT reconnaissent que la sécurité au travail n'est pas seulement un impératif éthique, mais qu'elle a du sens et qu'elle est rentable.

FAITS

- L'OIT estime que chaque année quelque 2,3 millions d'hommes et de femmes meurent d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, dont près de 360 000 d'accidents mortels et environ 1,95 million de maladies professionnelles incurables.
- D'ici la fin de cette journée, près d'un million de travailleurs seront victimes d'un accident du travail et 5500 vont mourir suite à un accident ou une maladie liée à leur travail.
- En termes économiques, on estime qu'environ 4 pour cent du PNB mondial annuel, soit 1250 milliards de dollars, sont absorbés par les coûts directs ou indirects des accidents et des maladies professionnels, tels que les heures de travail perdues, les indemnités des travailleurs, l'interruption de la production ou les dépenses médicales.
- Les substances dangereuses causent quelque 651 000 décès par an, essentiellement dans les pays en développement. Ces chiffres sont peut-être largement sous-estimés du fait de systèmes d'enregistrement et de signalisation inadaptés dans de nombreux pays.
- Les données en provenance des pays industrialisés montrent que les travailleurs du bâtiment ont trois ou quatre fois plus de risques que les autres travailleurs de mourir d'un accident du travail.
- Les maladies pulmonaires professionnelles dans les mines ou les activités liées à l'exposition à l'amiante, au charbon ou à la silice demeurent un sujet de préoccupation dans les pays en développement comme dans les pays industrialisés. L'amiante à elle seule est responsable de 100 000 morts par an et le chiffre augmente d'année en année.

Le rôle de l'OIT

L'unité phare du BIT en matière de SST est le Programme pour la santé et la sécurité au travail (SafeWork). Il joue un rôle essentiel pour sensibiliser aux questions de SST et partager les bonnes pratiques menées sur le terrain.

SafeWork poursuit quatre grands objectifs: développer des politiques et des programmes de prévention pour protéger les travailleurs qui exercent dans des professions ou des secteurs dangereux; étendre une protection effective aux groupes vulnérables de travailleurs qui ne sont pas couverts par les mesures protectrices traditionnelles; mieux équiper les gouvernements, les organisations de travailleurs et d'employeurs pour faire face aux problèmes du bien-être des travailleurs, de la médecine du travail et de la qualité de leur vie professionnelle; étayer l'impact économique et social de l'amélioration de la protection des travailleurs afin qu'il soit reconnu par les responsables et les dirigeants politiques.

Principales normes de l'OIT concernant la santé et la sécurité au travail

L'OIT a élaboré un certain nombre d'instruments complets pour prolonger son action dans le domaine de la SST. La plupart de ces instruments internationaux concernent des secteurs ou des risques spécifiques.

La convention (n° 187) de l'OIT sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006, et la recommandation n° 197 qui l'accompagne déterminent des dispositions pour que les pays promeuvent la SST à travers des systèmes et des programmes nationaux de SST, l'adoption d'une culture préventive de santé et de sécurité, et l'application d'une approche systémique de la gestion de la SST. Employeurs, travailleurs et gouvernements ont tous un rôle essentiel à jouer pour que cela se concrétise.

28 AVRIL: JOURNÉE MONDIALE POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Chaque année, la **Journée mondiale pour la santé et la sécurité au travail** est observée le 28 avril afin de promouvoir une culture préventive qui contribue à réduire les décès et les lésions liés au travail à l'échelle mondiale.

Chacun d'entre nous a sa part de responsabilité pour éliminer ces décès et ces blessures au travail. En tant qu'employeurs, nous sommes responsables de garantir que les lieux de travail sont sûrs et sans risque pour la santé. En tant que gouvernements, nous avons la responsabilité d'offrir les infrastructures – lois et services – indispensables pour garantir que les travailleurs restent employables et les entreprises florissantes: elles incluent le développement d'une politique nationale et d'un système d'inspection pour imposer le respect des législations et politiques de SST. En tant que travailleurs, nous avons la responsabilité de travailler correctement, de nous protéger et de ne pas mettre les autres en danger, de connaître nos droits et de participer à la mise en œuvre des mesures de prévention.

Le thème de la Journée mondiale pour 2009 est «Santé et vie au travail: un droit humain fondamental». Les anciens thèmes portaient sur: Travail en sécurité et VIH/Sida (2006); Des lieux de travail sûrs et sains: faire du travail décent une réalité (2007) et Gestion du risque en milieu de travail (2008). Voir www.ilo.org/safeday

*«La santé et la sécurité au travail sont un droit humain fondamental. Le message est en fin de compte puissant et clair: même dans un monde en mutation, nous ne tolérerons **AUCUN COMPROMIS** sur le droit à la santé et à la sécurité au travail.»*

SafeWork, BIT

Sécurité et santé au travail pour les hommes et les femmes

Thème de la campagne d'avril 2009: L'égalité hommes-femmes au cœur du travail décent, 2008-2009

Les femmes représentent aujourd'hui plus de 40 pour cent de la main-d'œuvre mondiale, soit 1,2 milliard de travailleuses sur un total de 3 milliards. Cette part croissante des femmes dans la main-d'œuvre est à l'origine d'une série de questions de genre quant aux différents effets des risques professionnels sur les hommes et les femmes en termes d'exposition aux substances dangereuses, ou d'impact des agents biologiques sur la santé reproductive, des contraintes physiques du travail pénible, de la conception ergonomique des lieux de travail et de la durée de la journée de travail, notamment si on tient compte également des tâches ménagères. De plus, les risques pour la sécurité et la santé au travail (SST) qui affectent les travailleuses sont traditionnellement sous-estimés parce que les normes SST et les limites d'exposition à des substances dangereuses sont surtout basées sur des populations masculines et des tests en laboratoire.



Bureau international du Travail
4 route des Morillons
CH-1211 Genève 22
Suisse

Tél. +4122/799-7912
Fax +4122/799-8577
Avril 2009